

VERIFIER RECEPTIONNER ET REALISER LA MAINTENANCE DES ECHAFAUDAGES DE PIED (AU SENS DE LA R408)

Taux de réussite : 89,6% Taux de satisfaction : 91%

PUBLIC VISE

Toute personne désignée par le chef d'entreprise pour réaliser la vérification des échafaudages de pied de hauteur inférieure à 24 mètres montés par l'entreprise conformément à la notice technique du fabricant pour sa propre activité.

- Toute personne ayant à réceptionner une prestation de mise à disposition d'un échafaudage monté
- Toute personne ayant à prévoir une prestation de mise à disposition d'un échafaudage

DUREE / DATE / LIEU / HORAIRES

2 Jours soit 14 Heures minimum Horaires variables: 8h30-17h00

MODALITE D'ORGANISATION

Constitution de petits groupes de 3 à stagiaires minimum à 10 stagiaires maximum par formateur en présentiel, parcours individualisé, selon niveau, Expérience et catégories visées par le stagiaire (Cf. convention ou devis)

PRE REQUIS

L'entité devra s'assurer que le stagiaire dispose des prérequis en adéquation avec la formation dispensée :

- Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages : utilisation ou montage ou encadrement de chantier
- Maitriser la langue française parlée et écrite
- Maitriser les mathématiques élémentaires
- Maitriser la lecture courante de plans

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Délais d'accès: Opera s'engage à mettre en place cette action sous un délai de 48h à 2 mois en fonction du financement demandé. **Modalités d'accès** Dès réception du devis validé et sous réserve de la validation des prérequis indiqués sur ce programme, une confirmation d'inscription sera retournée sous 48h par mail : Convention, convocation, CGV, livret d'accueil.

VALIDATION DE LA FORMATION

Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique, par le choix de vidéos et d'exercices adaptés.

A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives, une attestation de compétence validant les acquis sera délivrée.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Formation théorique et pratique : Alternance d'apports d'informations théoriques et de mises en pratiques ; livret stagiaire individuel reprenant le contenu pédagogique de la formation remis en main propre au stagiaire durant la formation ; Salle de formation équipée de vidéoprojecteur, PC, tablettes ; Exposés, exercices pratiques avec l'équipement concerné.

Un temps de reformulation et de questionnement est proposé à la fin de chaque module pour valider l'appropriation par chaque stagiaire.

Matériels :

Mise à disposition de matériels d'échafaudages de pied certifiés NF disposant au minimum 3 travées sur 3 niveaux, et comprenant des configurations faisant appel au montage et démontage en sécurité collective (type MDS) et d'autres nécessitant l'utilisation de protections individuelles contre les chutes de hauteur (EPI anti-chutes). Un des échafaudages fera aussi appel à des ancrages en façades.

Des montages spécifiques comprendront :

- Une poutre de franchissement (mini 4 m)
- Des consoles (0.30m)
- Un porte au faux (1.50m)
- Un levage de charges par potence, poulie à cliquets et corde de levage.

Le matériel mis à disposition est de quantité suffisante pour monter et démonter deux échafaudages en simultané, de manière à respecter la durée minimale de formation pratique.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Un accompagnement personnalisé de la formation peut être engagé, notre référent handicap est à votre disposition.



Siège Montpellier : ECOPARC 105 rue de la Garriguette 34130 Saint-Aunès - Tél : 04 67 65 50 39

Agence Nîmes : 215 Rue Eugène Freyssinet– ZAC GREZAN – 30000 NIMES Tél : 04 66 04 87 66

SARL au capital de 8 000 € - SIRET : 441 194 255 000 36 – APE : 7022Z - Numéro de déclaration d'existence : 91 34 07 660 34

INTITULE

Formation vérifier, réceptionner et réaliser la maintenance des échafaudages de pied (au sens de la R408)

OBJECTIFS

Pratique

heures

Théorie

7 heures

Chaque opérateur formé devra être capable :

- Se situer et être acteur de la prévention des risques
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité dans le cadre de vérifications
- Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage de pied

CONTENU

Les enjeux de la prévention :

Les documents, statistiques des accidents de travail

Les rôles et responsabilités des différents acteurs.

La prévention des risques :

- Signaler les situations dangereuses
- Communiquer rendre compte

Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation :

- Définition d'un échafaudage : normes NF ou CE
- Les différents types d'échafaudages
- Les classes en fonction des charges à supporter

L'exploitation de la notice du fabricant :

- Comprendre et exploiter une notice du fabricant

Le cadre règlementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent.

L'examen d'adéquation.

L'examen de montage et d'installation de l'échafaudage et/ou réceptionner l'échafaudage avant utilisation :

- Les éléments de la vérification
- Le compte rendu / le PV de réception

L'examen de l'état de conservation (approfondi le cas échéant) de l'échafaudage et/ou assurer la maintenance de l'échafaudage :

- Les éléments de la vérification

Le compte-rendu / procès-verbal de réception.

Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité :

- Accès et circulation
- Les limites des charges
- La co-activité

SUIVI – EVALUATION

Contrôle des connaissances :

Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique, par le choix de vidéos et d'exercices adaptés.

Contrôle des connaissances théorique : (QCM minimum 98/140 pour valider)

Evaluation des savoir-faire réalisés lors d'applications pratiques ay plus proche des situations réelles de travail.

A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives, l'entité habilitée leur délivre une attestation de compétences formation validant les acquis.

ENCADREMENT FORMATEUR

Profil type (CV détaillés sur simple demande): Une solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle.

Formateur disposant au minimum de 5 ans d'expérience pratique sur des travaux en hauteur et justifiant d'une expérience de minimum 2 ans dans la formation de module sur cette thématique.

Au-delà de l'expérience et des compétences requises, nos formateurs ont été, et sont régulièrement, formés, audités et évalués par le responsable pédagogique d'OPERA FORMATION et/ou par des organismes extérieurs.

